



Services numériques

Le taux standard de TVA (TPS) au Canada en 2023 est de 5%.

La taxe sur les biens et services est fixée au niveau national et est de 5%. Le Canada est composé de 10 provinces. Certaines provinces ont également la TVP (taxe de vente provinciale) ou la TVD. Par exemple, le taux de TVA (taxe de vente harmonisée TVH) pour l'Ontario est de 13% = 5% TPS + 8% TVP. Les vendeurs à l'étranger après l'enregistrement à la TVA au Canada doivent calculer la TPS ou la TVH en fonction de l'emplacement du client.

Voici un tableau des taux de TPS/TVH pour toutes les provinces canadiennes.

	Formule	Taux
Alberta	GST	5
Colombie britannique	GST	5
Manitoba	GST	5

Nouveau-Brunswick	HST	15
<hr/>		
Terre-Neuve-et-Labrador	HST	15
<hr/>		
Territoires du nord-ouest	GST	5
<hr/>		
Nouvelle-Écosse	HST	15
<hr/>		
Nunavut	GST	5
<hr/>		
Ontario	HST	13
<hr/>		
Île-du-Prince-Édouard	HST	15
<hr/>		
Quebec	GST	5
<hr/>		

Saskatchewan	GST	5
--------------	-----	---

Yukon	GST	5
-------	-----	---

Seuil

Si votre entreprise répond à la définition de «produits et services numériques transfrontaliers» et que le seuil dépasse \$30,000 CA, vous devez vous inscrire à la TPS/TVH.

Liste des services électroniques

Téléchargements ou diffusion en continu de musique, de jeux et d'autres médias.

Logiciels, applications, SaaS ou autres abonnements à des sites Web.

Ebooks et certains abonnements à des journaux.

Hébergement d'applications et stockage de données.

Services télécoms.

Pièces à conviction

Pour déterminer correctement l'offre, il est nécessaire d'établir l'emplacement du client. Pour ce faire, il est indispensable d'établir avec précision deux justificatifs de localisation du client, tels que

l'adresse du domicile du client.

l'adresse professionnelle du client.

l'adresse de facturation du client.

l'adresse de protocole Internet de l'appareil utilisé par le client ou des données similaires obtenues par une méthode de géolocalisation.

Informations relatives au paiement du client ou autres informations utilisées par le système de paiement.

Les informations d'un module d'identité d'abonné, ou d'un autre module similaire, utilisé par le client.

Le lieu où un service de communication fixe est fourni au client.

Tout autre renseignement pertinent que le ministre peut préciser.

Procédure d'inscription

Pour vous inscrire, vous devez remplir une demande et l'envoyer par fax ou par courrier.

Représentant fiscal

La désignation d'un représentant fiscal n'est pas une condition préalable.

Déclaration et paiement de la TPS

Le délai est la fin du mois suivant la fin de la période de déclaration (en règle générale – trimestriel).

Pénalités

Si vous ne produisez pas de déclaration après une demande officielle de l'administration fiscale, l'amende peut aller jusqu'à 250,000 dollars canadiens.

Tenir des registres

Six ans.

LOVAT

